



Distribution

**Casse de l'emploi, des conditions de travail et
du Service public :**

il faut l'action en grand !

Combs la ville, février 2018

Il y a un an, La Poste se félicitait de la signature d'un accord appelé pompeusement « ACCORD SUR L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET SUR L'EVOLUTION DES METIERS DE LA DISTRIBUTION ET DES SERVICES DES FACTRICES / FACTEURS ET DE LEURS ENCADRANTES / ENCADRANTS DE PROXIMITE ».

Le moins que l'on puisse dire est que cela n'a pas changé RADICALEMENT en mieux la vie dans les centres Courrier du département !

Réduction du nombre de jour de partageable ? L'arnaque.

Partant du constat que la partageable fait chier tout le monde, crée de la fatigue physique et psychologique (il était temps de s'en rendre compte !), les jours de sécable sont, désormais, limités à 30 par an par agent... Sauf que, « **on** » ne vous a pas tout dit. Les jours de partageable avec compensation étant au volontariat, ils ne sont pas comptabilisés dans les compteurs individuels. Ce qui fait qu'on peut aller bien au-delà des 30 jours annuels avec les effets que l'on connaît sur la santé. Elle est où l'amélioration des conditions de travail ?

Il ne s'agit pas, pour la CGT, de culpabiliser celles et ceux qui acceptent de faire la partageable en heures sup. Bas salaires, hausses des prix tous azimuts rendent la vie de plus en plus dure, y compris pour répondre aux besoins les plus élémentaires (se nourrir, se loger décentement, se soigner...).

Mais, si on laisse faire, « l'encore plus pire » est à venir !

Avec la mise en place de deux Plates-Formes multi flux (PMF) sur le département (une à Lognes, la seconde à Vaux le Pénil), La Poste Courrier entend scinder le travail en deux entités distinctes :

D'un côté, des équipes effectuant les travaux intérieurs

D'un autre côté, des équipes chargées des travaux extérieurs.

Dans les PMF, travailleraient en priorité des agents inaptes à la distribution (que le dur métier de facteur a cassé) préparant les tournées au fil de l'eau de façon à alimenter les distributeurs en plusieurs fois. Cela signifie pour les collègues « en extérieur » qu'ils seront désormais tributaires de la PMF. Si vous avez fini un dépôt et que le suivant n'a pas été livré, vous attendez dehors. C'est aussi le moyen pour obliger à prendre la pause méridienne sans pour autant savoir, d'ailleurs, s'il y aura un point de restauration proche. La Poste restant floue sur le sujet (partenariat avec le Réseau, des RIE, des associations...). Et surtout cela obligera les factrices et facteurs à finir du lundi au samedi entre 15 et 16 heures.

Certains sites garderont encore un régime et mode de travail relativement classique. Mais pour combien de temps ?

Des conditions de travail dégradées pour tous !

Pour les agents affectés en PMF, qui pour bon nombre ont déjà des contre-indications médicales, 6 à 7 heures de tri quotidiennes ne va pas améliorer leur santé.

Pour les facteurs qui dans ce schéma (appelé îlot) vont passer tout leur temps dehors quel que soit le climat, la santé va morfler. Et puis 7 heures à

l'extérieur, comment faire pour satisfaire ses besoins « organiques » ? Si pour les mecs, il y a toujours une possibilité en extérieur, pour les femmes c'est quand même nettement plus compliqué ! Et on mange où ? Comment ? A quel prix ? Un exemple, les factrices et facteurs de Combs la Ville étaient sensé-e-s pouvoir faire une halte dans les locaux du Réseau... fermés entre midi et deux ! Il a fallu quasiment une année pour trouver une solution !

Pour les chefs d'équipe aussi l'avenir va encore s'assombrir car celles et ceux affecté-e-s en îlot auront une grande partie de leur vacation dédiée à des travaux extérieurs...

Et que deviennent les attributaires des PTA dans cette nouvelle organisation ? Ce n'est pas un secret. La Poste n'en veut plus. Bref ceux qui sont sur une PTA actuellement risquent fort de se retrouver à Lognes ou à Vaux le Pénil.

Avec des tournées de 6-7 heures, la situation des CDD et intérimaires va devenir catastrophique.

Si on rajoute à cela, du fait des regroupements de plusieurs sites, l'incertitude sur le devenir des agents de cabine, y a quoi de bon dans ce nouveau dispositif ? Ah, il est bien loin, le temps où La Poste parlait d'accord gagnant-gagnant !



Des conditions de vie encore et toujours dégradées !

Dans ce nouveau schéma territorial, des sites actuels sont menacés de disparition (du moins dans leur forme actuelle) : Chelles, Champs, St Thibault... Ce sont une nouvelle fois les agents qui vont faire les frais d'une énième réorg. Combien d'agents, de chefs d'équipe vont-ils voir les trajets domicile-travail augmentés, avec les risques d'accident en conséquence et les frais, voire même être obligés de faire l'acquisition d'un véhicule ?

Quant à la vie hors la Poste, si on laisse faire, c'est quasiment plus la peine d'en parler.

Pour beaucoup, le choix de la distri a été en partie fait pour les horaires et pour la possibilité de profiter d'une grande partie de ses après-midi. Là, 6 jours sur 7, c'est fin de service vers 16 heures. Fini d'aller chercher les enfants à l'école.

Quant au droit au week-end, même court, c'est mort.

Et certains osent continuer de parler d'amélioration des conditions de travail et de vie ?



Et la qualité de service, le Service public dans tout ça ?

En scindant en deux les tournées, avec donc plusieurs intervenants (certains aux TI puis d'autres aux TE), les risques d'erreurs vont augmenter (Réexpéditions, Procurations...).

On sait tous que certains facteurs font, pour plus d'efficacité, des aménagements sur leur itinéraire. Là, le facteur n'aura plus la main. C'est aussi un affaiblissement de la notion de titulaire de quartier. Qui plus est dans un schéma où le nombre de quartier sera, mécaniquement, fortement réduit du fait du temps de distri (de l'ordre de 6 heures/jour) et de la forte réduction du temps dédié au haut le pied.

Même si cela ne représente plus un fort volume, quelle utilité de s'abonner à un quotidien, si le journal ne peut être mis dans la boîte à lettre qu'en début d'après-midi. Pourtant le portage de la Presse est une référence majeure en ce qui concerne le service public postal.

De plus avec ce système d'îlot, comment va-t-on faire face aux absences inopinées en particulier lors de la prise de service vers 9 heures. En effet, le début de la tournée ayant déjà été préparé, les premiers dépôts faits, il n'est plus possible de « reprendre » le courrier. A moins que là encore, on fasse faire au Chef d'équipe le boulot de distribution.

Il y aurait encore beaucoup à dire tant ce projet est néfaste à tout point de vue :

- Suppressions d'emploi
- Suppressions de quartiers
- Méridienne et sacoche imposées
- Menaces sur certaines fonctions (Cabine, attributaires de PTA)
 - Conditions de travail dégradées
- Qualité de travail et de service public une nouvelle fois attaquée
 - Droit à une vie familiale, privée bafoué.

ATTENTION tout cela est pour DEMAIN. En CDSP départementale, même s'il y a encore du flou, la présentation qui a été faite aux organisations syndicales est sans ambiguïté. Ce projet est déjà fortement avancé :

- Identification de sites appelés à disparaître
- Présentation de plus d'une centaine de lieux susceptibles d'accueillir les facteurs en îlots
 - Présentation des lieux d'implantation probables des deux PFM.

ON NE PEUT PAS, ON NE DOIT PAS LAISSER FAIRE !

Pour faire capoter ce projet, il faut l'unité la plus large du personnel car à court, moyen, ou long terme TOUT LE MONDE va être touché.

Il faut aussi que toutes les organisations syndicales mènent ce combat dans l'unité la plus large : La CGT FAPT 77 y est favorable.

Mais il est aussi urgent PARTOUT de se donner les moyens de contester, d'agir et de mettre la Poste en échec en se syndiquant à la CGT.

Une CGT plus forte en adhérent-e-s et en militant-e-s, partout, c'est aussi ce donner les moyens de rejeter ce nouveau projet et d'être plus forts pour la satisfaction de toutes les revendications.

Pour poursuivre votre combat, du 3 au 6 décembre 2018 : votez CGT.

- - - - **Bulletin de contact et de syndicalisation CGT** - - - -

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Grade/classification : Métier :

Service :